

2020-005

Envoyé en préfecture le 30/01/2020

Reçu en préfecture le 30/01/2020

Affiché le 31/01/2020

ID : 062-216203273-20200128-05_2020-DE

République Française
Département Pas-de-Calais

Commune de Febvin-Palfart

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/01/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	8	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Saint Omer
Le : 30/01/2020

Et
Publication ou notification du :
31/01/2020



L'an 2020, le 28 Janvier à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Febvin-Palfart s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur EVRARD Jean-Luc, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/01/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/01/2020.

Présents : M. EVRARD Jean-Luc, Maire, M. NAYET Michaël, M. BOUTILLIER Bernard, M. BULOT Francis, M. LOISON Régis, M. LOUCHART Jean-Paul, M. LEMOINE Jean-Marc, M. NAYET Gaël

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DEKAISER Laurie à M. BULOT Francis, M. DELBE Olivier à M. NAYET Gaël, M. FAUQUEMBERGUE Vincent à M. EVRARD Jean-Luc

Absent(s) : Mme FRUCHART Dorothee, M. COLSON Raphaël

A été nommé secrétaire : M. BULOT Francis

05_2020 – Avis sur le projet éolien du Moulinet : Ligny-Les-Aires/Westrehem ;

Le conseil est invité à donner son avis concernant le projet éolien SAS PARC EOLIEN DU MOULINET sur les communes de LIGNY-LES-AIRES et WESTREHEM, en vue d'être autorisée à exploiter. Une enquête publique est ouverte par arrêté préfectoral du 11/12/2019.

Mr le Maire rappelle que ce projet comprend 8 aérogénérateurs et que ce projet est à la limite du territoire de la commune. Ils seront vus et proches de certaines habitations de la rue Martin entre autre.

Après débat,

Plusieurs projets éoliens sont en cours, celle-ci vont finir par nous entourer et détruire ce panorama.

Le Conseil à l'unanimité est contre ce projet, 11 Voix Contre 0 Pour 0 Abstention

En mairie, le 28/01/2020

Le Maire

Jean-Luc EVRARD

